

# Les services éducatifs en ligne

Ce que les éducateurs doivent savoir

0101101010100110101011010101001001010101010101010101  
01010101010101010101010101000111110000110101010  
01011011101010001010101110101010010101010010110010010101011010101  
http://www.



Information and Privacy  
Commissioner of Ontario

Commissaire à l'information et à la  
protection de la vie privée de l'Ontario

## **Introduction**

Les éducateurs ontariens se servent souvent d'outils et de services d'éducation, d'évaluation des élèves et de communication en ligne (« services éducatifs en ligne »), parfois à l'insu et sans l'approbation de la direction de l'école et du conseil scolaire.

Ces services éducatifs en ligne sont parfois novateurs, d'accès facile et peu coûteux, voire gratuits, mais ils peuvent représenter un risque pour la vie privée des élèves et de leurs parents. Ils peuvent aussi réduire la capacité du conseil scolaire de répondre aux demandes des élèves qui veulent obtenir l'accès à leur propre dossier.

La présente feuille-info contient des renseignements de base à l'intention des éducateurs sur les risques que peuvent poser pour la vie privée les services éducatifs en ligne.

## **La Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée**

Les conseils scolaires de l'Ontario doivent se conformer à la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée (LAIMPVP)*. La LAIMPVP protège les renseignements personnels en limitant quand et comment les institutions qui y sont assujetties peuvent recueillir, utiliser et divulguer des renseignements personnels. Elle confère également aux particuliers le droit d'accéder aux renseignements personnels qui les concernent et dont ces institutions ont la garde.

Les conseils scolaires sont responsables des pratiques de gestion de l'information de leurs éducateurs et doivent prendre des mesures raisonnables pour s'assurer que ces pratiques sont conformes à la LAIMPVP.

**Les renseignements personnels au sens de la LAIMPVP sont des « renseignements consignés sur un particulier qui peut être identifié ». Il peut s'agir notamment de renseignements sur le travail, les progrès et les évaluations des élèves.**

## **Quels sont les risques des outils et services en ligne pour la vie privée?**

Il existe de nombreux types de services éducatifs en ligne, et leurs modalités d'utilisation et politiques de confidentialité varient. Souvent, la complexité de ces modalités et politiques fait en sorte qu'il est difficile de déterminer si les renseignements personnels concernant les élèves seront recueillis, utilisés et divulgués en conformité avec la LAIMPVP.

Voici des exemples de pratiques douteuses associées à certains services éducatifs en ligne.

### *Collecte non conforme*

Certains services éducatifs en ligne recueillent et conservent des renseignements personnels sur les élèves et les parents,

comme leur nom et leur adresse de courriel, à leurs propres fins. Certains peuvent aussi repérer et consigner les activités et interactions des élèves en ligne. Cette collecte de renseignements personnels pourrait aller à l'encontre de la LAIMPVP.

#### *Utilisation non autorisée*

Les services éducatifs en ligne peuvent évaluer le rendement des élèves et générer des profils d'apprentissage et d'autres renseignements personnels, afin de commercialiser d'autres outils ou produits d'apprentissage directement auprès des élèves et des parents sans leur consentement. Cette utilisation de renseignements personnels pourrait ne pas être autorisée par la LAIMPVP.

#### *Divulgaration non autorisée*

Certains services éducatifs en ligne vendent des renseignements personnels concernant des élèves à des tiers, qui commercialisent d'autres services et produits directement auprès des élèves et des parents sans leur consentement. Cette divulgation de renseignements personnels pourrait être contraire à la LAIMPVP.

**01010101010101010101010010101010**

**01010101010101010101010010101010**

**Votre conseil scolaire doit s'assurer que les services éducatifs en ligne ne recueillent, n'utilisent ni ne divulguent de renseignements personnels de façon inappropriée.**

### **Puis-je utiliser des services éducatifs en ligne dans ma classe?**

De nombreux conseils scolaires ont évalué et examiné des services éducatifs en ligne et ont peut-être dressé une liste des services approuvés en vue de leur utilisation en classe.

Vous devriez consulter la direction de l'école ou les administrateurs du conseil scolaire pour déterminer les services éducatifs en ligne qui ont été approuvés pour vous et vos élèves.

Ils pourraient aussi vous expliquer les exigences de la *Loi sur l'éducation*, de la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario* et des normes professionnelles connexes.

**Demandez à votre conseil scolaire quels sont les services éducatifs en ligne dont l'utilisation en classe a été approuvée.**

### **Les conséquences de l'utilisation de services éducatifs en ligne non approuvés**

La *LAIMPVP* confère aux particuliers le droit de porter plainte au Bureau du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée (CIPVP) au sujet des pratiques de gestion de l'information des conseils scolaires. Si le CIPVP reçoit une plainte et, à l'issue d'une enquête, estime qu'il y a eu collecte, utilisation ou divulgation non autorisée, il peut publier un rapport qui nomme le conseil scolaire et lui ordonne d'aviser les parents et élèves concernés.

L'utilisation de services éducatifs en ligne non conformes pourrait porter atteinte à la réputation des élèves et de leur famille ainsi que des éducateurs, qui s'exposeraient aussi à des mesures disciplinaires.

1 Évitez d'entacher la réputation de votre conseil scolaire en vous assurant que les services éducatifs en ligne que vous utilisez sont conformes aux politiques de votre conseil scolaire et à la *LAIMPVP*.



www.oasbo.org

**OASBO**

ONTARIO ASSOCIATION OF  
SCHOOL BUSINESS OFFICIALS

01010101010101010



Pour plus de renseignements :  
**Bureau du commissaire à l'information et à la  
protection de la vie privée de l'Ontario**

2, rue Bloor Est, bureau 1400  
Toronto (Ontario) M4W 1A8 CANADA

Téléphone : 416 326-3333 ou 1 800 387-0073  
Télécopieur : 416 325-9195 ATS : 416 325-7539  
info@ipc.on.ca www.ipc.on.ca



MIXTE  
Papier issu de  
sources responsables  
FSC® C017307

*This publication is also available in English*